

Trajet 2 km (11h05)

1. Départ face à la polyvalente Benoît-Vachon
2. Traverser la route St-Martin
3. Continuer tout droit sur Étienne-Raymond
4. Virage à gauche sur l'avenue Linière
5. Virage à gauche sur la piste cyclable du boulevard Lamontagne
6. Traverser la rue Châteauneuf
7. Traverser la route St-Martin
8. Virage à gauche sur la route St-Martin
9. Virage à droite vers la polyvalente Benoît-Vachon
10. Arrivée au même endroit que le départ.

Plan de sécurité du 2 km:

- Voir le plan ci-dessous
- Il y aura 2 signaleurs autorisés à l'intersection de la Route St-Martin et de la rue Étienne-Raymond et 2 à l'intersection de la Route St-Martin et du boulevard Lamontagne.
- Lorsque le parcours ne fait que tourner sans traverser de rues, il y aura un bénévole
- Nous aurons besoin de cônes sur l'accotement de la rue à chaque 200 pieds sauf lorsque nous circulons sur la piste cyclable.

Trajet 5 km (9h45)

1. Départ face à la polyvalente Benoît-Vachon
2. Traverser la route St-Martin
3. Continuer tout droit sur la rue Étienne-Raymond
4. Virage à gauche sur l'avenue Linière
5. Traverser l'avenue Linière
6. Virage à droite sur le boulevard Lamontagne pour rejoindre la piste cyclable
7. Traverser l'avenue de la Seigneurie
8. Continuer sur la piste cyclable du boulevard Lamontagne
9. Traverser l'avenue St-Alfred
10. Continuer sur la piste cyclable du boulevard Lamontagne
11. Traverser l'avenue St-Joseph
12. Continuer sur la piste cyclable du boulevard Lamontagne
13. Traverser avenue du Bocage
14. Traverser le boulevard Lamontagne
15. Virage à gauche sur l'avenue des Émeraudes
16. Virage à droite pour prendre le sentier
17. Virage à droite sur rue des Frères-Paré
18. Virage à gauche sur la rue André Giguère
19. Continuer sur la rue André Giguère

20. Virage à gauche sur l'avenue Sainte-Marianne
21. Virage à droite sur la rue Léopold-Brochu
22. Virage à droite sur le boulevard Lamontagne
23. Traverser avenue Linière
24. Virage à droite sur l'avenue Linière
25. Virage à gauche sur la rue Nicolas-Camiré
26. Continuer sur la rue Nicolas-Camiré
27. Virage à gauche sur l'avenue Chateauneuf
28. Traverser le boulevard Lamontagne
29. Virage à droite sur le boulevard Lamontagne
30. Traverser la route St-Martin
31. Virage à gauche sur la route St-Martin
32. Virage à droite vers la polyvalente Benoît-Vachon
33. Arrivée au même endroit que le départ.

Plan de sécurité du 5 km:

- Voir le plan ci-dessous
- Il y aura 2 signaleurs autorisés à l'intersection de la Route St-Martin et de la rue Étienne-Raymond et 2 à l'intersection de la Route St-Martin et du boulevard Lamontagne.
- Lorsque le parcours ne fait que tourner sans traverser de rues, il y aura un bénévole
- Nous aurons besoin de cônes sur l'accotement de la rue à chaque 200 pieds sauf lorsque nous circulons sur la piste cyclable.

Trajet du 8 km (9h30)

1. Départ face à la polyvalente Benoît-Vachon
2. Traverser la route St-Martin
3. Continuer tout droit sur la rue Étienne-Raymond
4. Virage à gauche sur l'avenue Linière
5. Traverser l'avenue Linière
6. Virage à droite sur le boulevard Lamontagne pour rejoindre la piste cyclable
7. Traverser l'avenue de la Seigneurie
8. Continuer sur la piste cyclable du boulevard Lamontagne
9. Traverser l'avenue St-Alfred
10. Continuer sur la piste cyclable du boulevard Lamontagne
11. Traverser l'avenue St-Joseph
12. Continuer sur la piste cyclable du boulevard Lamontagne
13. Traverser avenue du Bocage
14. Continuer sur la piste cyclable du boulevard Lamontagne
15. Traverser la route Carter
16. Traverser la rue Bolduc
17. Virage à gauche sur la rue Bolduc
18. Traverser avenue Gagnon
19. Continuer sur la rue Bolduc
20. Virage à droite sur l'avenue Voyer

21. Passer devant l'avenue Lasalle
22. Passer devant l'avenue Faucher
23. Virage à droite sur le boulevard Taschereau Sud
24. Traverser avenue Lasalle
25. Virage à droite sur l'avenue Lasalle
26. Virage à gauche sur l'avenue Gagnon
27. Traverser la rue Bolduc
28. Virage à gauche sur la rue Bolduc
29. Traverser la route Carter
30. Continuer sur le boulevard Lamontagne
31. Passer devant l'avenue des Diamants
32. Passer devant l'avenue du Jade
33. Traverser avenue des Émeraudes
34. Virage à droite sur l'avenue des Émeraudes
35. Virage à droite pour prendre le sentier
36. Virage à droite sur rue des Frères-Paré
37. Virage à gauche sur la rue André Giguère
38. Continuer sur la rue André Giguère
39. Virage à gauche sur l'avenue Sainte-Marianne
40. Virage à droite sur la rue Léopold-Brochu
41. Virage à droite sur le boulevard Lamontagne
42. Traverser avenue Linière
43. Virage à droite sur l'avenue Linière
44. Virage à gauche sur la rue Nicolas-Camiré
45. Continuer sur la rue Nicolas-Camiré
46. Virage à gauche sur l'avenue Chateaufort
47. Traverser le boulevard Lamontagne
48. Virage à droite sur le boulevard Lamontagne
49. Traverser la route St-Martin
50. Virage à gauche sur la route St-Martin
51. Virage à droite vers la polyvalente Benoît-Vachon
52. Arrivée au même endroit que le départ.

Plan de sécurité du 8 km:

- Voir le plan ci-dessous
- Il y aura 2 signaleurs autorisés à l'intersection de la Route St-Martin et de la rue Étienne-Raymond, 2 à l'intersection de la Route Carter et du boulevard Lamontagne pour rejoindre la rue Bolduc et 2 à l'intersection de la Route St-Martin et du boulevard Lamontagne.
- Lorsque le parcours ne fait que tourner sans traverser de rues, il y aura un bénévole
- Nous aurons besoin de cônes sur l'accotement de la rue à chaque 200 pieds sauf lorsque nous circulons sur la piste cyclable.

**À noter que sur les plans du 5 et du 8km, les coureurs passeront sur la rue André Giguère, mais Google Maps n'est pas à jour, c'est encore indiqué comme étant un boisé. Par contre, nous aurons besoin de cônes sur cette rue également.